

seront bien sûr poursuivis. Une chose est sûre, il n'y aura pas de nouveau plan dans l'immédiat. On va tout mettre à plat et le conclave budgétaire sera une étape importante. »

Madame la Ministre, pouvez-vous garantir que les projets en cours qui répondent à des besoins urgents ne seront pas abandonnés ou reportés indéfiniment ? Quels sont les critères précis sur lesquels vous vous baserez pour décider quels dossiers engagés seront poursuivis ou non ?

S'il y a de nouveaux plans Piscines, quelles solutions concrètes envisagez-vous pour remédier à la fermeture de plus de 60 piscines et améliorer l'accès au public à ces infrastructures essentielles ? Comment comptez-vous les associer à votre processus de réflexion et de décision pour vous assurer que leurs besoins et réalités soient pris en compte ? Lors du conclave budgétaire, quels sont les engagements que vous êtes prête à défendre pour garantir un soutien financier suffisant à la rénovation et à la réouverture des piscines fermées ? Confirmez-vous que les fonds seront alloués spécifiquement pour répondre aux urgences identifiées par les acteurs locaux ?

Enfin, comment envisagez-vous d'assurer une continuité d'accès aux piscines pour les citoyens, les écoles et les clubs sportifs, notamment dans les zones rurales ou les quartiers défavorisés, qui sont particulièrement touchés par le manque d'accès à ces équipements ?

Des initiatives provisoires seront-elles prévues pour pallier les fermetures actuelles et les lacunes dans l'accès aux piscines ?

Mme la Présidente. – La parole est à Mme la Ministre Galant.

Mme Jacqueline Galant, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives. – Monsieur le Député, je vous confirme que tous les projets de piscine ayant bénéficié d'une promesse ferme de subventions, que ce soit dans le cadre des crédits classiques ou dans le cadre des divers appels à projets initiés précédemment, seront poursuivis par la Région wallonne.

Afin de répondre à l'enjeu du manque de bassins en Wallonie, un dispositif modifiant le décret relatif aux subventions octroyées à certains investissements en matière d'infrastructures sportives afin d'augmenter les incitants en faveur des piscines – et plus encore des piscines supracommunales – a été instauré dans le décret budgétaire 2024. Les effets de ce dispositif seront évalués prochainement. Si la mesure atteint son objectif, celle-ci pourrait alors être prolongée.

Par ailleurs, le décret du 3 décembre 2020 relatif aux subventions octroyées en matière d'infrastructures sportives prévoit, si un arbitrage est nécessaire entre des

Question orale de M. Witsel

à Mme Galant, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives, sur « les inquiétudes pour la pérennité du plan Piscines »

Mme la Présidente. – L'ordre du jour appelle la question orale de M. Witsel à Mme Galant, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives, sur « les inquiétudes pour la pérennité du plan Piscines ».

La parole est à M. Witsel pour poser sa question.

M. Thierry Witsel (PS). – Madame la Ministre, en parlant des infrastructures, vous avez récemment déclaré : « Ce n'est pas la joie avec les piscines. Sur 146, plus de 60 sont fermées ou inaccessibles au public, car situées dans l'enceinte d'une école. On ne va pas faire le point sur le plan Piscines et les dossiers engagés

projets, que le Gouvernement peut octroyer une promesse ferme de subventions sur la base des critères de priorisation qu'il a arrêtés. Parmi ces critères, il y a le degré d'urgence au regard des normes sportives, de sécurité et de salubrité.

Enfin, j'encourage clairement les porteurs de projets à envisager une mutualisation des moyens, mais également à porter une réelle réflexion sur l'opportunité des partenariats public-privé. La Région seule ne pourra pas répondre à tous les besoins, à tous les niveaux de pouvoirs, et les acteurs privés doivent aussi réfléchir à créer des synergies et des collaborations en faveur des citoyens.

Mme la Présidente. – La parole est à M. Witsel.

M. Thierry Witsel (PS). – Merci, Madame la Ministre, pour vos éléments de réponse. Je pense qu'il est vraiment important de poursuivre les projets qui ont été mis en place lors de la dernière législature. Il faut prendre en compte les projets qui sont loin au niveau de l'avancement. Je pense qu'il est essentiel pour nos jeunes d'apprendre à nager. Cela permet d'éviter les drames. On sait que l'on en a eu dernièrement du côté d'Ostende. Aujourd'hui, les écoles, Madame la Ministre, sont obligées d'apprendre à nager aux enfants. Pour la plupart, elles n'ont pas eu de structure.

J'espère vivement que les projets en cours seront d'application sur votre législature et pourront voir le jour à un moment ou à un autre. Je vous remercie pour vos éléments de réponse et je ne manquerai pas de poursuivre, comme je l'ai déjà fait l'année dernière, cette thématique.

Question orale

de M. Witsel

à Mme Galant, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives, sur « la fin annoncée du saupoudrage pratiqué par les prédécesseurs de Mme la Ministre en matière d'infrastructures sportives »

Question orale

de M. Witsel

à Mme Galant, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives, sur « l'avenir des infrastructures sportives wallonnes »

Question orale

de M. Devin

à Mme Galant, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives, sur « l'avenir des dossiers relatifs aux infrastructures sportives et en cours de traitement par l'administration »

Mme la Présidente. – L'ordre du jour appelle les questions orales à Mme Galant, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives, de :

- M. Witsel, sur « la fin annoncée du saupoudrage pratiqué par les prédécesseurs de Mme la Ministre en matière d'infrastructures sportives » ;
- M. Witsel, sur « l'avenir des infrastructures sportives wallonnes » ;
- M. Devin, sur « l'avenir des dossiers relatifs aux infrastructures sportives et en cours de traitement par l'administration ».

La parole est à M. Witsel pour poser ses questions.

M. Thierry Witsel (PS). – Madame la Ministre, vous avez déclaré dans *Sudpresse* le 9 septembre 2024 : « Mais je pense que c'est vraiment le gouvernement de la rupture où l'on va arrêter de saupoudrer et de faire plaisir aux copains. On va donc étudier chaque projet, on va rationaliser. » Ces propos constituent une critique explicite de la gestion antérieure des projets et des primes, ainsi qu'une volonté de rompre avec les pratiques du passé.

Il est piquant de rappeler que, depuis 2017, vos prédécesseurs directs étaient tous issus du MR, à savoir Mme De Bue, M. Crucke et M. Dolimont. Par conséquent, vos déclarations semblent désigner directement la gestion de vos propres collègues de parti. Elle soulève des questions sur les politiques menées par votre formation politique jusqu'à présent.

Madame la Ministre, qu'entendez-vous exactement par arrêter de saupoudrer et de faire plaisir aux copains ? Pouvez-vous expliciter à quels types de pratiques ou décisions antérieures vous faites référence ? Pensez-vous que vos prédécesseurs – tous MR – ont adopté des mesures inefficaces et de favoritisme ?

Quelle rupture souhaitez-vous instaurer par rapport aux politiques menées par vos prédécesseurs ? Pourriez-vous spécifier les domaines dans lesquels vous estimez que des changements sont nécessaires et les bases sur lesquelles vous fondez votre évaluation des actions passées ? Quelles sont les réformes concrètes que vous envisagez pour corriger ces supposées pratiques de saupoudrage ?

Pouvez-vous détailler en quoi consiste cette rationalisation que vous annoncez ? Qu'implique-t-elle ? Des réductions budgétaires ? Une redéfinition des critères d'attribution ? Y a-t-il un abandon de projet en cours ? Si oui, quels seront les critères de réévaluation des projets en cours ? Envisagez-vous de les intégrer dans un AGW afin d'éviter toute accusation de règlement de compte politique ?

Madame la Ministre, certaines infrastructures sportives ont été touchées par les inondations. C'est le cas à Pepinster où plusieurs disciplines qui s'exerçaient au hall Jean Simon ont été délocalisées. Les travaux du pôle multidisciplinaire de Wegnez devaient commencer au printemps 2024.

Ce nouveau centre sportif va accueillir plusieurs clubs de football des entités qui ont fusionné : l'Entente Pepine, Soiron et Cornesse, ainsi que les clubs de tennis de table et de boxe. Le coût s'élève à 6 millions d'euros, dont 2,7 millions sont apportés par la Wallonie : près de 900 000 euros par le Fonds des calamités et 400 000 euros par la vente des terrains de Soiron.

Vous avez déclaré dans la presse vouloir éviter que certaines disciplines identiques aient plusieurs infrastructures proches. Aujourd'hui, je souhaiterais donc revenir sur vos plans pour l'avenir.

Où en est le dossier du pôle multidisciplinaire de Pepinster ? Qu'en est-il du suivi des infrastructures touchées par les inondations ?

Pouvez-vous nous préciser votre stratégie concernant les infrastructures sportives de Wallonie et nous éclairer sur vos critères d'analyse afin d'éviter les infrastructures identiques trop proches ?

Qu'avez-vous prévu de nouveau par rapport au principe de supracommunalité que votre prédécesseur a voulu encourager par un taux de subside supérieur ?

Quel est l'avenir des infrastructures qui ont pu briller grâce aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris ?

Mme la Présidente. – La parole est à M. Devin pour poser sa question.

M. Laurent Devin (PS). – Madame la Ministre, nous nous retrouvons. Nous étions ensemble à la Commission des infrastructures, déjà, mais au Fédéral vous n'étiez pas allée au bout de votre mandat ministériel, mais je vous souhaite le meilleur ici.

(Réaction de Mme la Ministre Galant.)

Oui, nous nous sommes quittés au Fédéral. Je disais que l'on se retrouve aujourd'hui dans une commission des infrastructures. Au Fédéral, vous étiez partie.

Madame la Ministre, votre interview du 9 septembre ne manquait pas de piquant, c'est vrai. Je me demande quelle a été leur réaction, mais très clairement, vous pointiez du doigt :

- votre ministre-président, M. Dolimont, qui a saupoudré aux copains les moyens financiers wallons ;
- M. Crucke, lui, il a claqué la porte du MR, donc on peut mieux comprendre sa présence dans votre propos ;
- Mme De Bue, qui était présente ici et qui est la présidente des députés MR.

Ce n'est pas rien, dans une seule interview, de pointer le ministre-président de son parti et la présidente des députés. Vous nous avez déjà habitués à cela, je me rappelle ce passage à la SNCB où tout allait changer. Je vous avais mis en garde. On avait croisé le fer quelques fois, on sait ce qui est advenu.

Ma réflexion, au-delà de cela, ce sont les dossiers en pratique. J'apprends qu'auparavant, on saupoudrait et on donnait aux copains. On pourra interpellier le ministre-président en la matière. Je sais que ce même ministre-président m'a dit : « Monsieur Devin, en septembre, des décisions vont être prises par rapport au dossier ». Il était à Binche le jour du championnat de Belgique cycliste. On discutait ensemble. Qu'en est-il ? Allez-vous avoir des arrêtés de subside par rapport à ce qui était habituellement fait, en tout cas précédemment fait par M. Dolimont, à savoir au mois de septembre, effectivement des décisions sont prises et comme cela on permet aux villes d'avancer.

Je viens vers vous : avez-vous un train de décisions qui va être arrêté au mois de septembre pour permettre aux villes et communes d'avancer sur des chantiers attendus par rapport aux infrastructures sportives ?

Mme la Présidente. – La parole est à Mme la Ministre Galant.

Mme Jacqueline Galant, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives. – Messieurs les Députés, je vais d'abord répondre à M. Witsel. Le dossier de reconstruction du football synthétique du FC Entente

Pépine et de la salle des sports Gardier instruit dans le cadre du mécanisme spécifique Inondations 2021 suit son cours. L'administration précise que le chantier a débuté en août 2024.

Quant au suivi du mécanisme, je vous confirme que tous les dossiers recevables ont bénéficié d'un arrêté ministériel de subvention. À ce jour, certains chantiers sont terminés et d'autres sont en cours ou ont été attribués. Certains dossiers projets sont par ailleurs en attente du rapport d'expertise du Fonds des calamités pour être validés par l'administration.

Néanmoins, quelques porteurs de projets ont exprimé des difficultés à pouvoir tenir les délais arrêtés. Je m'engage à saisir prochainement le Gouvernement wallon afin qu'il approuve un nouveau report de délais au dépôt du dossier technique.

Plus généralement, mes propos sur le saupoudrage que vous liez seulement à mes compétences se voulaient plus généralistes. La Déclaration de politique régionale est très précise sur la fin du subventionnement sans réel objectif d'intérêt public derrière. Je ne vise pas exclusivement les infrastructures sportives, mais bien l'ensemble des politiques publiques. Nous devons réduire nos dépenses publiques afin d'avoir une trajectoire budgétaire viable pour la Région en faveur des citoyens d'aujourd'hui et de demain.

Les projets qui ont fait l'objet d'un engagement budgétaire seront évidemment poursuivis. Pour les autres, une analyse doit encore être faite sur les disponibilités budgétaires à moyen terme, en fonction des accords de principe déjà notifiés à certains opérateurs.

Mon objectif n'est pas de faire des règlements de comptes politiques, pour reprendre votre expression, mais de m'assurer que les projets qui seront soumis répondent au mieux aux besoins de la population et du secteur et surtout que l'on puisse les financer dans le cadre des budgets disponibles.

Promettre sans pouvoir concrétiser, ce n'est pas une façon de gérer sagement la Région, alors que cela a été fait jusqu'à présent.

En matière d'infrastructures sportives, la Région est souvent dépendante de la volonté des porteurs de projets. J'invite ceux-ci à se concerter et à jouer leur rôle afin de déposer des projets structurants pour l'ensemble du territoire.

Avec ma casquette de ministre des Sports de la Fédération Wallonie-Bruxelles, je souhaite également une meilleure cohérence entre les politiques sportives et les infrastructures sportives. Cette meilleure cohérence participera bien entendu à une rationalisation des moyens budgétaires en favorisant des investissements efficaces.

Mme la Présidente. – La parole est à M. Witsel.

M. Thierry Witsel (PS). – Je vais remercier Mme la Ministre. Toutes les questions que j'ai posées n'ont peut-être pas trouvé réponse, mais en tout cas je voudrais la remercier pour les éléments qu'elle a pu apporter.

Je suis satisfait d'entendre que les dossiers, en ce qui concerne les infrastructures au niveau des inondations, sont en cours, que les chantiers ont débuté en août 2024 et que les dossiers qui n'ont pas pu aboutir seront mis à l'écoute au niveau du Gouvernement.

En ce qui concerne ma toute première question au niveau du saupoudrage, j'entends ce que ce que vous me dites, je constate et je m'arrête au niveau du sport, puisque vous étiez à chaque fois en tête au niveau des compétences. J'entends et j'ose espérer que tout sera fait correctement et qu'il n'y aura pas de personnes laissées pour compte.

Mme la Présidente. – La parole est à M. Devin

M. Laurent Devin (PS). – Je n'ai pas obtenu de réponse.

Mme la Présidente. – Dans le cadre d'une question groupée, la réponse est groupée.

M. Laurent Devin (PS). – Je croyais que Mme la Ministre allait me répondre. Ma question était toute simple : y aura-t-il un train d'arrêté de subvention pour les infrastructures au mois de septembre ? Je n'ai pas entendu quoi que ce soit par rapport à cela, sauf si je me trompe. Que l'on me le dise, mais je n'ai rien entendu. J'en prends acte. Il n'y en a pas, il n'y en a pas. Mme la Ministre ne sait pas répondre.

J'entends bien, dans les propos de Mme la Ministre, que cela concerne non seulement les ministres des Sports, mais d'autres ministres du Gouvernement précédent – y compris le président de notre Parlement – et que la cohérence, c'est important. C'est le point sur lequel je suis d'accord avec Mme la Ministre Galant : la cohérence, c'est important, gouvernement après gouvernement. Je note que dans son chef, elle est fort critique par rapport au Gouvernement précédent, mais nous allons voir ici ce qu'il en est.

D'habitude, au mois de septembre, on avait un arrêté pris par le Gouvernement. Ce n'est pas encore le cas, mais on va poursuivre la discussion et voir ce qu'il en est à l'avenir. Nos infrastructures sportives en ont bien besoin, et les dossiers sont déjà là. Ce n'est pas comme s'ils n'avaient pas été là. Le ministre Dolimont a travaillé, les dossiers sont prêts à être signés. Qu'en est-il en la matière ? J'aurai l'occasion d'y revenir.